

M. Fleming: Non.

M. Irvine: Pas maintenant. Se propose-t-on de vendre des contrats d'assurance-vie à d'autres que les adhérents actuels?

M. Fleming: Pas pour le moment, mais peut-être à l'avenir. Évidemment, nous ne saurions dire ce que ferait un adhérent qui quitterait un groupe et conserverait son assurance-vie. Mais, au début, les assurés se recruteront parmi les adhérents de *PSI*.

M. Irvine: En conséquence, pouvez-vous nous dire si le programme envisagé se reflètera sur les primes? Seriez-vous portés à les augmenter?

M. Fleming: D'une façon ou de l'autre, non. Ceux qui désireraient une protection d'assurance-vie en plus de celle qu'on accorde ordinairement payeront un peu plus pour le tout. Mais nul n'est tenu de prendre l'assurance-vie.

M. Irvine: Il s'agira d'une option?

M. Fleming: Oui.

M. Irvine: Je ne voudrais pas que ma prochaine question puisse sembler légère car elle ne l'est pas. La compagnie envisagée a-t-elle l'intention de se lancer dans le domaine financier d'une façon ou d'une autre?

M. Fleming: Non. Vous faites allusion aux sociétés de financement, aux banques ou aux compagnies de fiducie? Non, en aucune façon.

M. Irvine: Merci, Monsieur le président.

M. Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Je n'en connais pas les modalités, mais le gouvernement d'Ontario a institué l'assurance-santé. Comment *PSI* s'y rattache-t-il?

Le Président: Vous voulez parler de OMSIP?

M. Cameron: Lorsque le gouvernement fédéral instituera son régime d'assurance-santé, comment allez-vous exploiter votre entreprise?

M. Fleming: Nous y avons évidemment songé, Monsieur. Nous sommes d'avis que nous continuerons d'exister. Il arrivera sans doute qu'une bonne partie de notre activité passera au gouvernement, mais il restera quand même ce que j'appellerais les soins médicaux supplémentaires, le service paramédical et les autres qu'on pourra rendre, tout comme le fait la Croix Bleue de l'Ontario qui se perpétue en accordant l'excédent de ce qu'offre le service des hôpitaux du gouvernement.

M. Cameron (Nanaïmo-Cowichan-Les Îles): Un développement de cette nature ne touchera en rien l'exploitation de votre assurance-vie?

M. Fleming: Non, cela ne toucherait pas à la vente de notre assurance-vie qui, tout simplement, s'ajouterait à la protection que nous accordons déjà. Ce sera en quelque sorte un avantage accessoire, un supplément. Notre commerce principal aujourd'hui concerne les soins médicaux.